

l'état harmonien, jusqu'à la forme que nous revêtirons dans l'autre monde.

Jusqu'au chapitre XVII, nous devons le dire, madame Gatti de Gamond expose avec la plus grande lucidité et avec méthode la doctrine de Fourier. Mais il est à regretter que le chapitre sur la Cosmogonie ne présente pas les idées de Fourier avec toute la clarté qu'elles comportent. Non-seulement le canevas du système n'y est pas logiquement établi et dépourvu de termes abstraits, mais encore les raisons sur lesquelles l'inventeur s'est appuyé pour faire ses déductions n'y sont pas données : de sorte que les résultats qu'assigne Fourier paraissent plutôt les visions d'un cerveau malade que les conceptions d'un génie supérieur. A part ce reproche, nous n'hésitons pas à dire que madame Gatti de Gamond a complètement atteint son but ; que son ouvrage contribuera plus qu'aucun autre à populariser le premier et le seul de tous les systèmes qui embrassent dans toutes leurs phases les destinées humaines, et assignent le véritable moyen d'éviter à l'homme tous les maux qui l'assiègent, et de lui procurer toute la somme des biens dont sa double nature est susceptible.

Madame Gatti de Gamond, nous le disons avec confiance, a bien mérité de l'humanité ; son nom brillera dans l'avenir à côté de celui des fondateurs de la science sociale. Honneur à elle, gloire à Fourier ! et puissent des hommes généreux se présenter bientôt pour consoler sa grande âme en élevant le premier des phalanstères que des millions d'autres sont appelés à suivre immédiatement !

H. CARLET.

EN VENTE :

LE ROI DES PAYSANS, par Jean CZYNSKI et M^{me} GATTI DE GAMOND ; 2 vol. in-8° : 15 francs.

EUGÈNE, roman par M. Émile BARRAULT, auteur d'*Occident et Orient* ; 2 forts vol. in-8° : 16 francs.

Imprimerie de Madame HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, 7.

CHAPITRE XX.

LE TRIBUNAL.

Jacques de Melchlin ne s'était pas trompé. La vue de l'accusée s'appuyant sur le vénérable vieillard apaisa subitement la colère de la foule ; aux murmures succéda le silence, l'indignation fit place à la curiosité. On se serrait, on se pressait, chacun voulait voir la prétendue coupable.

II.

1

On restait étonné à son aspect; il semblait impossible qu'une personne si jeune et d'une beauté si touchante eût pu tremper ses mains dans le sang d'un innocent, d'un enfant; si la vue d'Esterka ne produisit pas le même effet lorsqu'elle parut pour la première fois devant le peuple, c'est qu'alors ses cheveux en désordre, ses vêtements pauvres, sa frayeur, fortifiaient les préventions de la foule, tandis qu'aujourd'hui le soin de sa parure, le calme et l'assurance de son maintien, affaiblissent les soupçons, parlent en sa faveur : la première fois, elle était entourée par la garde, protégée par le roi; aujourd'hui elle n'a d'autre soutien qu'un vieillard vénérable que la foule aime et respecte. Elle avait été surprise presque en flagrant délit; maintenant le bruit circule que l'enfant est né mort, et n'a donc pu être assassiné; on était convaincu de sa culpabilité,

dans ce moment on doute : toutes ces raisons réunies imposèrent le respect ou du moins le silence. Esterka arriva jusqu'au tribunal sans qu'une seule voix lui eût rappelé qu'elle était sous le poids d'une accusation capitale et qu'elle était *Juive*.

La première personne qu'elle aperçut en entrant dans la salle du tribunal, ce fut Ben-Himmel, son père; elle jette un cri, et court se précipiter à ses genoux qu'elle embrasse ardemment. Tous les assistants, même les juges, même les gardes, furent touchés de la vive tendresse que témoignait la belle Israélite à son vieux père qui en vain voulait la relever. Elle restait à genoux, sa bouche collée sur ses vêtements, semblant l'implorer et lui demander le courage dont peut-être il avait lui-même besoin. Elle se tint dans cette position, tandis que son père, les mains sur sa tête, la comblait de ses plus tendres

bénédictions, jusqu'au moment où le président fit signe que l'audience allait commencer.

Alors elle se lève, et jette un regard scrutateur sur tous les objets qui l'environnent ; elle examine les juges qui tiennent son sort entre leurs mains, elle contemple le public nombreux prêt à la maudire, la garde et le bourreau prêts à exécuter l'arrêt sanglant, si elle est condamnée. Quelle ame forte ne serait pas ébranlée dans une si terrible attente ? Esterka sent frémir tout son être ; elle ne se rassure qu'en songeant à l'amour de Kasimir, et à sa puissance qui la protège ; il lui fallait cette pensée pour la soutenir, lorsqu'à l'entrée de la salle, près de la porte, ses regards rencontrèrent ceux d'un homme si pâle et si immobile, qu'on eût dit une statue de marbre, sur laquelle on aurait jeté un manteau noir. C'était Ben-Joseph ; mais du moins,

si sa figure ne lui donnait pas espoir, elle promettait la vengeance, elle disait : *Malheur à eux s'ils te condamnent !* Appuyé contre une colonne, il semblait qu'au moment de l'arrêt fatal il la voulait ébranler et faire crouler l'édifice, pour ensevelir sous ses décombres et les victimes innocentes et les juges impitoyables. Un Juif était là à ses côtés, les yeux fixés sur ses yeux, épiant un signe, n'attendant qu'un geste pour appeler tous ses coreligionnaires à une lutte terrible et désespérée. Esterka ne songeait plus à Ben-Joseph ; elle se réjouit à son aspect, car elle connaît sa puissance et se dit : *Lui aussi veille sur moi.*

Pourquoi Ben-Joseph ne cherche-t-il pas à rassurer les accusés par un regard consolant, par un sourire d'espoir ? Hélas ! c'est que lui-même tremble ; tout occupé à prévenir le massacre projeté pour le dimanche

de la Sainte-Ursule, il n'a pu suivre l'instruction du procès ; il n'a pu prendre aucune mesure, et voit les ennemis acharnés des Juifs, réunis, préparés, triomphants. Le prêtre Martin, surtout, rayonne de joie ; effectivement, il s'applaudit par avance, n'importe que les Juifs soient condamnés ou acquittés ; car, dans ce dernier cas, il compte sur l'indignation du peuple et sur le massacre du dimanche. Le pan de Wola est aussi présent ; mais sa figure morne n'exprime aucune pensée relative à ce qui se passe ; si parfois il sourit, on devine une gaité factice, peu en harmonie avec le sentiment amer de sa ruine. Ben-Joseph aperçoit aussi de nouveaux témoins qui ne lui présagent rien que de sinistre ; mais ce qui l'étonne et l'effraie davantage, c'est de ne pas voir Grégoire. Grégoire ne fait pas partie du tribunal, un nouveau juge le remplace ; l'homme sur le-

quel il comptait le plus lui manque au moment du danger ; il craint, à voir la joie qui brille dans les yeux du prêtre Martin, que Grégoire ne soit devenu sa victime ; la pensée ne lui vint pas que son ami ait pu le trahir ou le délaisser. Voilà pourquoi il songe à la vengeance plutôt qu'au salut de Ben-Himmel et d'Esterka, car leur salut ne dépend plus de lui. Il sait que Kasimir veille sur eux, que des affidés sont dans la salle pour l'instruire au fur et à mesure de tout ce qui va se passer ; mais il sait aussi que Kasimir, avec toute sa puissance, ne pourra arrêter la fureur du peuple si les apparences s'élèvent contre les accusés, si les juges les condamnent.

Le président allait prendre la parole, lorsque tout le monde se leva pour faire place à un vieillard, revêtu d'une soutane violette, la tête couverte de cheveux blancs, le corps

courbé, qui, s'appuyant sur un bâton, et saluant de droite et de gauche, s'avança près des juges et prit le fauteuil qui lui était destiné. C'était l'évêque de Krakovie qui venait assister au procès comme simple spectateur. Le prêtre Martin fut vivement contrarié à l'aspect du respectable vieillard, qui ne partageait pas ses vues, et dont il n'avait pu faire son instrument; mais il cacha son mécontentement, et personne ne lui fit des saluts plus profonds et plus réitérés.

A l'époque que nous décrivons, la procédure ne ressemblait en rien à la procédure de nos jours. L'accusation, l'instruction et la défense n'étaient pas entourées de mille formalités, à la vérité assujettissantes, mais utiles à éclairer la conscience du juge; tout était laissé au bon sens du magistrat; il était à la fois accusateur, instructeur et défenseur. Il pouvait conduire l'affaire comme

bon lui semblait; qu'on ne s'étonne donc pas si le castellan, en ouvrant l'audience, débuta par où l'on finit aujourd'hui.

— Juif, dit-il au vieillard, qu'as-tu à alléguer pour ta défense? Mais s'apercevant que cette brusque question déconcertait l'accusé, il ajouta avec bienveillance: Sois sans crainte, nous ne sommes pas tes ennemis, mais tes juges; nous examinerons avec impartialité tout ce qui peut influer sur ta justification.

Ben-Himmel se remit de son trouble, et commença à réfuter l'accusation; mais à peine eut-il articulé quelques phrases, que tout le monde se prit à rire aux larmes; et l'on riait d'autant plus fort qu'on avait d'abord essayé de se contenir. Juges, public, gardes, tous riaient sans exception. En vain le président essayait de rétablir le silence, lui-même ne pouvait se vaincre, et

faisait chœur avec les autres. C'est que le pauvre Juif ne s'exprimait que difficilement en langue polonaise ; il se trompait de mots , estropiait les phrases , intercalait des mots étrangers, confondait les genres. Il eût voulu, dans son malheur, exciter la compassion , et n'avait réussi qu'à provoquer la risée générale.

— Vous riez, messeigneurs, dit-il lorsque le silence fut enfin rétabli, vous riez, tandis que dans quelques moments je serai peut-être livré aux bourreaux pour n'avoir pas su expliquer mon innocence ; par égard pour ma triste position, vous devriez être plus indulgents , et vous le serez lorsque j'aurai pu vous apprendre pourquoi je connais si mal la langue du pays que j'habite.

Le ton touchant dont le Juif prononça ces paroles lui capta l'auditoire ; on ne riait

plus, on l'écoutait, on l'aidait à trouver les mots qu'il cherchait.

— Parlez, parlez, défendez-vous, répéta le castellan.

— Toute ma défense consiste dans l'histoire de ma vie, monseigneur; veuillez l'écouter, elle n'est pas longue.

» Je suis né en Espagne, à Madrid ; j'y professais la médecine ; mes études, une grande pratique, des circonstances favorables, m'acquiescent une telle réputation, que les plus grands seigneurs aimaient à me consulter lorsqu'ils étaient mécontents de leurs médecins ordinaires. Le roi même, Alphonse XII, daigna m'appeler ; blessé assez grièvement en tombant de cheval, ses médecins ne savaient le guérir ; j'appliquai sur la plaie un baume salutaire, elle cicatrisa, et le roi se portait bien au bout de quelques jours.

— Qu'est-ce que cela nous regarde ? interrompit le prêtre Martin ; quel rapport cela peut-il avoir avec le meurtre de l'enfant ?

— J'y viendrai, j'y viendrai, monsieur, répondit Ben-Himmel.

— Laissez-le parler, dit le castellan, appuyé par la voix de ceux qui n'étaient pas prévenus contre les Juifs.

— Bon, me disais-je, continua Ben-Himmel, la fortune te sourit ; mais voilà que j'apprends que je dois être brûlé vif. Les médecins, jaloux de mon succès, avaient répandu le bruit que je me mêlais de sciences diaboliques, et que j'avais guéri le roi par des sortilèges. J'étais déjà lié et livré aux bourreaux, lorsque le magnanime monarque me gracia, en changeant l'arrêt de mort contre un perpétuel bannissement. Je commençais à bien parler l'espagnol.

» Je me rendis en France, dont je ne con-

naissais ni la langue, ni les usages ; arrivé à Paris, je me dis : Ben-Himmel, ta science ne t'a pas porté bonheur, quitte la médecine et choisis un état qui te permette de vivre sans exciter la jalousie des savants docteurs. On aimait à se parer à la cour de Philippe-le-Long, les grandes dames et les seigneurs portaient des habits brodés ; je me dis : J'ai des enfants, j'achèterai des étoffes, et nous les broderons mieux que ne le font les Parisiens. Nous tâchâmes de gagner ainsi notre vie. Au commencement ça n'allait pas ; mais avec le temps nous perfectionnâmes notre travail. Bientôt on rechercha mes marchandises ; la robe que la reine de France portait le jour de son mariage avait été brodée par une de mes filles. Je parlais déjà bien le français, et je commençais à oublier mes malheurs, lorsqu'une épidémie se manifesta à Paris. Je perdis moi-même trois enfants et ma

femme ; on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les puits, nous devions tous périr dans les flammes ; par la magnanimité du monarque, on se contenta de nous bannir après avoir confisqué tous nos biens.

— S'il continue de la sorte, il n'en finira jamais, dit le prêtre Martin.

— Silence, silence, n'interrompez pas, s'écrièrent les juges et le public.

— Chassé de France, je me rendis en Germanie, et m'arrêtai à Francfort déjà en âge avancé. J'avais avec moi un enfant de deux ans, la même fille que vous voyez, messeigneurs. Cela était tout petit alors ; en cheminant je la portais sur mon dos. On me fermait les portes comme à un maudit, on m'insultait, les enfants me jetaient des pierres, et les malheureux paysans, battus par leurs seigneurs, étaient contents lorsqu'ils apercevaient un Juif pour l'inju-

rier et le maltraiter. Eux, si abaissés, si humiliés, se félicitaient de trouver des individus qui leur fussent inférieurs, et qu'ils pussent outrager impunément. Je surmontai toutes ces difficultés ; je me fis tailleur, et comme j'étais adroit, les pratiques ne manquèrent pas. Quelques années se passèrent de la sorte ; je commençais à savoir l'allemand, et ne me trouvais pas trop malheureux. Un jour j'aperçois dans les rues une troupe de chevaliers, aux casques et aux armures brillantes, l'épée nue à la main. Je pensais que ces guerriers se préparaient à quelque expédition contre les ennemis de l'empire. Mais non, c'était contre nous Juifs faibles et désarmés qu'ils tiraient leurs sabres en criant : *Mort ou baptême!* C'étaient des chevaliers de la croix qui par violence voulaient nous faire chrétiens.

— Grand mal ! s'écria le prêtre Martin.

— Ah ! monseigneur , répondit le Juif , il vous semble que ce n'est pas un grand mal ; mais si c'étaient des Juifs avec des sabres qui vous menaceraient pour changer de croyance , vous ne diriez pas : *grand mal !* car , voyez-vous , chacun aime le Dieu qu'il a adoré dans son enfance .

» Il n'y avait pas d'autre moyen que de fuir . Je pris ma fille , et j'errai de ville en ville , souvent manquant de nourriture , et ne sachant les nuits où reposer ma tête avec mon enfant . Je ne savais où aller lorsque le bruit vint à moi qu'au bord de la Vistule régnait un prince sage et humain , qui regarde tous les hommes comme enfants du même Dieu , et offre asile à tous les opprimés , à tous les malheureux . Exilé d'Espagne et de France , menacé en Germanie , je résolus de me rendre en Pologne , en priant Dieu de bénir le monarque qui avait pitié de

nos larmes et de nos souffrances . En arrivant au pied des monts Carpathes , avant de passer la frontière , je me suis dit : Ben-Himmel , tu as été chassé d'Espagne parce que ta réputation est allée jusqu'au roi ; en France tu as été persécuté un des premiers pour avoir surpassé les marchands chrétiens ; en Allemagne on t'aurait peut-être oublié si tu n'avais pas habité une grande ville ; profite de ton expérience ; en Pologne , prends une modeste cabane , loin des villes , vis modestement , n'attire point l'attention , peut-être pourras-tu finir tes jours paisible et tranquille . En effet , j'ai été habiter au milieu des champs , au bord d'une forêt ; je ne me suis occupé qu'à labourer un morceau de terre . Comme vous le voyez , messeigneurs , je n'avais pas encore eu le temps d'apprendre la langue polonaise , lorsqu'un jour la garde arrive , entoure ma maison ,

m'arrête avec ma fille. On nous accuse de meurtre. Nous meurtriers, meurtriers d'un enfant ! Moi, vieillard près de la tombe, elle qui commence à peine à vivre !

— Histoire touchante, vraiment, dit le prêtre Martin, voulant contre-balancer l'impression qu'a produite sur l'auditoire le récit du vieillard ; et d'où venait le sang que le roi a trouvé sur ton habit ?

— Je répondrai, monseigneur, quand je serai interrogé par mes juges.

Le prêtre se mordit les lèvres, et serra les poings avec colère.

— En effet, dit le président, explique-nous comment tes habits, ainsi que ceux de ta fille, étaient tachés de sang ?

— De ma fille, non, monseigneur ; les miens, oui ; demandez aux personnes qui nous ont arrêtés, elle vous diront toutes qu'il

n'y avait pas une goutte de sang sur la robe de mon enfant.

— C'est vrai, c'est vrai, dirent quelques voix.

— Eh bien ! dit le castellan, quel était ce sang ?

— Monseigneur, mes coreligionnaires connaissant mes malheurs, et sachant que, dans les moments les plus difficiles de ma vie, loin de maudire, de blasphémer, je me prosterne et je m'humilie devant Dieu, voulurent récompenser ma piété en me choisissant pour leur grand rabbin.

— Grand rabbin ! répéta le prêtre Martin, je m'en doutais !.....

— Oui, monseigneur, grand rabbin ; mais ne pensez pas que ce titre apporte quelque bénéfice. Nous n'avons ni dîmes, ni redevances ; nous avons de nouveaux devoirs à remplir, voilà tout. Entre autres soins, c'est